

Perturbateurs endocriniens

Pourquoi est-ce le bon timing en 2020 pour s'attaquer au problème des perturbateurs endocriniens ?

- Avec le Green Deal, l'Europe veut s'attaquer au changement climatique et à la pollution de l'environnement, ce qui inclut le problème des produits chimiques dangereux.
- En 2018, le Sénat a publié un rapport contenant 72 recommandations.
- En 2019, le Conseil Supérieur de la Santé a publié un avis visant à limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens, en particulier chez les fœtus, les bébés, les enfants et les adolescents.
- En 2020, les différentes autorités belges travaillent à un plan d'action national sur les perturbateurs endocriniens.

Quels sont les chiffres clés ?

- 13 % de tous les décès dans l'UE sont dus à un environnement de vie malsain, en Belgique aussi.
- En 2019, le coût économique des perturbateurs endocriniens en Europe était estimé à 163 milliards d'euros par an.
- En Europe, 145.297 produits chimiques ont été enregistrés en 2017. A peine 1 % d'entre eux ont été étudiés pour leurs propriétés toxicologiques jusqu'à présent. 48 % des Belges* n'ont jamais entendu parler des perturbateurs endocriniens. 60 % ne sont pas conscients que les perturbateurs endocriniens peuvent avoir un impact négatif sur la santé ou le développement des bébés, des enfants et des adolescents.
- 3 Belges sur 4 (73 %) supposent que seuls les produits ne contenant pas de substances potentiellement nocives sont autorisés sur le marché belge.
- Pour 59 % des Belges*, l'interdiction des substances dangereuses figure parmi les deux mesures les plus importantes à prendre par le gouvernement.
- 3 Belges sur 4 attendent des prestataires de soins de santé qu'ils informent leurs patients sur les perturbateurs endocriniens.
- Jusqu'à 70 % des Belges* sont prêts à changer de comportement, mais surtout si cela ne demande pas d'efforts supplémentaires (temps, argent...).

Quelles sont les recommandations et propositions avancées par les Mutualités Libres ?

- Il est essentiel d'informer et de sensibiliser les citoyens : aujourd'hui, ils ne sont pas suffisamment conscients du risque pour la santé. Il s'agit d'une matière complexe. Il est dès lors primordial que ces messages soient formulés de manière claire et compréhensible. Les mutualités et les prestataires de soins peuvent également jouer un rôle dans cette sensibilisation.
- La politique doit être fondée sur le principe de précaution : il faut un cadre juridique clair évitant de prendre des risques inutiles et se concentrant sur la protection de la santé publique. Les différentes autorités doivent s'accorder sur ce point afin de mener une politique uniforme.
- Une innovation et une recherche plus écologiques sont un must : seulement 1 % des substances chimiques a été testé pour leurs effets toxiques aujourd'hui. Il faut travailler sur ce point et soutenir la recherche d'alternatives plus sûres. Avec la crise du coronavirus, il y a une volonté d'aborder les choses différemment et les autorités doivent en tirer le meilleur parti.
- La Belgique peut jouer un rôle de pionnier en Europe : le Sénat a déjà recommandé en 2018 que la Belgique montre le bon exemple. La Belgique peut ici unir ses forces à celles d'États membres tels que la France, la Suède et le Danemark qui abordent également la problématique des perturbateurs endocriniens et qui, comme la Belgique, assumeront la présidence de l'UE dans les années à venir.

Que peut-on faire soi-même à la maison pour réduire son exposition ?

Les perturbateurs endocriniens sont partout. On peut prendre des mesures dans son environnement pour réduire les risques : ne pas réchauffer d'aliments dans des pots en plastique, toujours laver les vêtements neufs avant de les utiliser, vérifier les matériaux des jouets des enfants,...